



L'adoption du « système LMD » par les universités du Cameroun : enjeux, contraintes et perspectives

Yves Bertrand Djouda Feudjio*

Résumé

Le système LMD présente aujourd'hui des enjeux importants pour la communauté universitaire internationale. Il marque une avancée réelle de l'internationalisation et de la globalisation de l'Enseignement supérieur. L'appropriation efficace de ce processus de Bologne s'annonce pourtant bien difficile pour les universités africaines « mal préparées », dominées encore par des conditions structurelles précaires. Un diagnostic sociologique des universités du Cameroun montre par exemple que malgré la volonté politique et l'engouement des responsables académiques, l'adoption du modèle LMD apparaît être bien « prématurée ». L'environnement universitaire camerounais reste « éclaté » et précaire, dominé par un embrigadement politique des libertés académiques. Une adoption juste et efficace du système LMD au Cameroun doit être précédée d'une indispensable « purification académique ». Une mauvaise appropriation du modèle LMD peut aboutir plutôt à un assujettissement et à un affaiblissement de l'Enseignement supérieur camerounais et africain.

Mots clés : Cameroun, Université, Système LMD, Adoption prématurée.

Abstract

The BMD system currently poses important challenges to the international academic community. It marks a real progress of the internationalization and globalization of higher education. The effective adoption of the Bologna Process, however, looks very difficult for African universities which are “unprepared”, and still dominated by precarious structural conditions. A sociological diagnosis of the universities in Cameroon shows that despite the political willingness and the enthusiasm of academic officials, the adoption of the BMD model appears to be

* Sociologue-Chercheur, Département de Sociologie, Université de Yaoundé I.

very “premature.” The Cameroonian academic environment remains “fragmented” and precarious, dominated by a political indoctrination of academic freedom. A fair and effective adoption of the BMD system in Cameroon must be preceded by an essential “academic purification”. A poor adoption of the BMD model could possibly lead to the subjection and weakening of Higher Education in Cameroon and across Africa.

Keywords: Cameroon, University, BMD System, Early adoption.

Introduction

La réflexion sur l’Enseignement supérieur africain s’est approfondie depuis la décennie 90. Nombre d’auteurs se sont interrogés globalement sur les questions importantes liées aux libertés intellectuelles et académiques (Diouf et al. 1994 ; CODESRIA 1997 ; Mangu 2005 ; Ndiaye 2005), au brain drain (Aka Kouamé 2002 ; Djiffack 2002 ; Tcheuyap 2002), aux politiques et aux conditions structurelles dans les universités africaines (Tedga 1993 ; Lamouré-Rontopoulou 1994 ; Akam et Ducasse 2002).

Aujourd’hui, l’adhésion des universités africaines au processus de Bologne crée de nouveaux champs de recherche qu’il est opportun de remuer. Dans les pays maghrébins qui ont adopté le système LMD dès le début des années 2000, il est intéressant de faire déjà le point sur les leçons et les effets que cette « dynamique du dehors » a produit sur le système universitaire endogène. Dans les pays d’Afrique au sud du Sahara où les acteurs universitaires, après plusieurs tâtonnements, se sont finalement jetés à l’eau (depuis 2006-2007), il est tout aussi urgent non pas déjà d’évaluer mais, de s’interroger – à partir des conditions structurelles des universités réceptrices – sur la faisabilité et la fiabilité de ce projet (LMD) aux contours exigeants et contraignants. Il s’agit là d’une réflexion à la fois originale et urgente. Sur le terrain africain, Idiata (2006) a eu le mérite de revenir non seulement sur les fondements de la réforme LMD et sur les évolutions qu’elle impose, mais surtout de s’interroger sur le cas précis du Gabon, où les possibilités et les conditions pour réussir l’arrimage au LMD restent peu élaborées.

À partir d’un diagnostic sociologique des universités camerounaises, la présente réflexion relance la discussion scientifique et insiste sur une incompatibilité notoire entre l’état actuel des universités camerounaises et l’adoption du système LMD. Malgré ses enjeux importants, les crises et les dysfonctionnements que connaissent les universités du Cameroun semblent ne pas favoriser son appropriation ou son adoption efficace. Le recours massif des universités du Cameroun à ce modèle exogène apparaît comme une extraversion préjudiciable, une forme de soumission et de dépendance dont les effets pervers peuvent être importants.

Le matériel empirique utilisé dans la présente analyse a été obtenu à travers des observations directes, des observations documentaires et des entretiens approfondis menés auprès de 50 étudiants et 10 personnes-ressources, responsables dans les universités de Yaoundé I et de Dschang. Le Cameroun compte six universités d'État. Nous nous sommes intéressés à l'Université de Yaoundé I qui est la toute première créée depuis 1962, et à l'Université de Dschang où certains départements comme celui de Géographie avaient depuis 2005, anticipé sur l'adoption du système LMD et ont aujourd'hui délivré leurs premiers diplômes de Master 2. L'analyse se veut essentiellement qualitative. La sociologie critique sera d'un apport considérable dans la discussion. Cette approche présente cet avantage de permettre au sociologue de dépasser les « paliers officiels » de la réalité étudiée pour démystifier les « paliers officieux », porteurs de plus de « sens » (Ziegler 1980 ; Balandier 1971).

La crise des universités camerounaises : état des lieux

Après l'expansion fulgurante des années post-indépendance, les universités africaines ont, depuis la décennie 90, amorcé une phase de régression rapide et étonnante. L'Enseignement supérieur africain est aujourd'hui « à la croisée des chemins », il est en « crise » et connaît une véritable « catastrophe » (Lamouré-Rontopoulou 1994 ; Coleman et Court 1993 ; Tedga 1993). Le bilan des observateurs avertis fait état d'une institution supérieure socialement inadaptée et qui serait consommatrice des rares ressources nationales.

Au Cameroun précisément, la situation des universités est encore plus préoccupante. La réforme universitaire de 1993 avait certes déconcentré et décongestionné l'Université de Yaoundé avec la création de cinq nouvelles universités (Douala, Buea, Dschang, Ngaoundéré, Yaoundé II) mais, cette stratégie n'a pas fait long feu. Les difficultés et les dysfonctionnements sont aujourd'hui énormes, chacune des six universités d'État est au bord de l'implosion. La nouvelle Université de Maroua pourra-t-elle apporter un début de solution à la crise ? À condition qu'elle soit opérationnelle et dispose des infrastructures et des équipements adéquats.

Aujourd'hui, les effectifs sont partout pléthoriques. Le Cameroun est constitué de près de 60 pour cent de jeunes de moins de 25 ans, ce qui induit une forte demande d'éducation de tous les niveaux dont l'Enseignement supérieur. Pour la rentrée académique 2007-2008, près de 50 000 jeunes bacheliers ont pris une inscription dans l'Enseignement supérieur. Le déséquilibre est pourtant intolérable entre la capacité d'accueil et le nombre effectif d'étudiants, avec pour images frappantes des amphithéâtres surpeuplés. À l'Université de Yaoundé I par exemple, les amphithéâtres conçus pour 1 000 étudiants doivent en supporter près de 2 000. Les étudiants suivent des enseignements dans des locaux dégradés et inadaptés.

La détérioration drastique des conditions de travail des étudiants et des enseignants, les installations insuffisantes et précaires font de l'année académique un calvaire. Dans les « grands laboratoires » de la Faculté des Sciences des universités de Yaoundé I et de Dschang, les enseignants sont obligés, malgré eux, de faire des suppositions abstraites pendant les séances dites de travaux pratiques, du fait d'un manque de tubes à essai, de réactifs ou de toute autre machine indispensable.

Les bibliothèques ont vieilli et disposent rarement de documents récents. L'étudiant comme l'enseignant doit « se battre », à sa manière, pour acquérir de nouvelles productions liées à son champ scientifique. Mais, si l'enseignant, fonctionnaire, peut relever ce défi, l'étudiant, pauvre, reste loin de ce sacrifice ; ce dernier, qu'il soit en cycle doctoral ou postdoctoral, vit dans une précarité quotidienne et ne dispose d'aucune bourse de recherche octroyée par l'Université. Il vit dans un dénuement complet.¹

Le champ universitaire camerounais est par ailleurs marqué par un manque d'enseignants de haute qualification. C'est vrai que le décret présidentiel n° 2005/390 du 25 octobre 2005 a ouvert un recrutement de quelques centaines d'assistants et d'attachés d'enseignement et de recherche (ATER) mais, il ne s'agit là que d'un début de solution à un problème profond. À l'Université de Yaoundé I par exemple, le département de Sociologie ne compte comme personnel permanent qu'un seul professeur titulaire, un seul maître de conférences et une dizaine de chargés de cours. Ce maigre effectif doit pourtant assurer des enseignements de la première année jusqu'en Doctorat, et pour un effectif confondu de près de 2 000 étudiants. Le ratio enseignant-étudiants est donc difficilement tenable. À l'Université de Dschang, l'on compte des départements (Sociologie, Psychologie, Lettres bilingues...) qui sont dépourvus d'enseignants de rang magistral. Ce corps professoral fragile œuvre dans des « conditions infra-inhumaines ». Il s'agit aussi, il convient de le relever, d'un corps professoral qui a vieilli avec le temps, sans renouvellement véritable, et qui s'effrite à cause des décès réguliers et des émigrations forcées. C'est vrai qu'on ne peut pas déjà parler d'une « tendance vers l'extinction du corps professoral » comme c'est le cas à l'Université de Kinshasa au Congo (Ngondo 2005) mais, il reste clair que les professeurs camerounais survivent dans des conditions visiblement désespérantes.

Ces difficultés dont la liste reste non exhaustive, font des universités du Cameroun une véritable jungle où les droits des étudiants sont piétinés et bafoués (l'on garde encore tristement en mémoire les morts de l'Université de Buea et les nombreux blessés des universités de Yaoundé I, de Douala ou de Ngaoundéré), où les libertés académiques constituent encore un luxe. La dynamique des universités privées (Tsafack Nanfosso 2006) pouvait être une solution durable mais celles-ci coûtent encore très chères pour les familles démunies ou moyennes.²

En somme, les nombreux dysfonctionnements inscrivent l'académie camerounaise dans le registre d'un « à peu près ». Les universitaires évoluent dans un contexte professionnel précaire, qui compromet durablement le développement scientifique du pays. De nombreux universitaires sont contraints de sacrifier les libertés académiques pour quelques avantages matériels ou pour les nécessités de survie (vente des photocopies ou des notes). Mangu (2005:52) s'est intéressé au cas des universitaires zairois, il s'inspire de Bayart (1989) et qualifie ce comportement de manducation et de clochardisation de « version académique de la politique du ventre ». Cette réalité déconcertante est également observée à l'Université de Kinshasa au Congo où « pour survivre, le professeur d'Université est contraint à des activités maraîchères, à la vente des mille et un objets » (Ngondo 2005:07). À cette précarité s'ajoutent de nombreuses pressions et violences exercées directement ou indirectement par les pouvoirs politiques en place.

Être intellectuel au Cameroun : un risque réel ?

La vie intellectuelle au Cameroun, comme dans bien d'autres pays africains, apparaît comme un risque permanent. Les universitaires sont au quotidien dans le collimateur d'une « mort permanente ». Leur plume ou leur papier sont combattus et considérés comme des menaces et non comme une contribution déterminante à l'évolution et au développement du pays. Il suffit de commettre une publication, de tenir un discours qui n'encense pas le régime en place, pour subir des menaces et des violences secrètes. En réalité, « se lancer dans la subversion et la critique du régime en place est le moyen le plus sûr, pour un intellectuel africain de risquer sa vie » (Tcheuyap 2002).

Cette situation de sous-développement limite l'épanouissement du chercheur, sa liberté scientifique et son champ d'action. L'intellectuel camerounais doit donc chaque jour affronter et savoir échapper aux brimades (intimidation, empoisonnement, élimination), aux complots mafieux, aux geôles que lui tendent les tyrannies au voile d'une démocratie de façade. L'on se souvient qu'entre le 12 et le 13 juillet 2008, un enseignant de l'Université de Douala, le Dr A. M, a été contraint de s'asseoir à même le sol, dans des conditions « macabres », et d'utiliser la stratégie de la grève de la faim pour bénéficier des avantages de salaire qui lui étaient pourtant dûs de droit.

Ces multiples pressions font de l'intellectuel camerounais « un émigré en sursis, un émigré fatalement potentiel qui n'attend que son heure, sa « chance » » (Tcheuyap 2002). Celui pour qui la « chance » sourit, opte très rapidement pour une « solution de sauvetage » qui lui permet de se mettre à l'abri de la précarité et des incertitudes (Djiffack 2002). Ceux qui n'optent pas pour la « solution de

sauvetage » sacrifient simplement leur rôle d' « intellectuels organiques », pour désormais jouer le rôle d'intellectuels « complaisants » ou « neutres », attachés au régime et à son service, au bénéfice des privilèges égoïstes.

Cet aperçu de la vie intellectuelle et du contexte universitaire camerounais éclaire sur les conditions de faisabilité et de fiabilité du projet LMD, aujourd'hui en vogue dans les universités du Cameroun. Si, pour de nombreux acteurs, il s'agit d'une véritable « porte de sortie » de crise, il reste cependant opportun de s'interroger davantage sur les enjeux et les logiques de ce modèle exogène complexe, qui exige des universités bénéficiaires, des mécanismes d'appropriation suffisamment élaborés.

Le système LMD : ses logiques et ses contraintes

Il n'est pas question de revenir ici sur tous les enjeux de Bologne, mais il est opportun de présenter un aperçu sur les traits phares du processus. Il est important de savoir que le processus de Bologne est une démarche dont le but premier est de créer d'ici 2010 un espace européen de l'Enseignement supérieur. Les objectifs majeurs sont d'adopter un système de diplômes lisible et cohérent, d'organiser l'Enseignement supérieur en trois paliers (Licence – Master – Doctorat) à travers la mise en place de crédits d'enseignement ; de promouvoir une mobilité des étudiants, des enseignants, des chercheurs et des personnels administratifs afin de favoriser une véritable coopération universitaire pour une évaluation de qualité.

Le système LMD repose fondamentalement sur des contraintes et des exigences multiples. Il exige avant tout une formation universitaire essentiellement professionnalisante, reposant sur des connaissances actuelles et durables. Toute université qui l'adopte doit largement améliorer la qualité de la formation afin de bénéficier d'une accréditation et d'une reconnaissance de ses diplômes au-delà des frontières. Pour atteindre cet objectif, les enseignants ont donc cette contrainte de concevoir des activités d'apprentissage suffisamment rigoureuses et adaptées sur le plan international. Le modèle LMD demande donc une mobilité universitaire des étudiants et des enseignants ; il exige que les enseignants actualisent la bibliographie de leurs enseignements, mettent ceux-ci sur support audiovisuel ou sur support numérique afin de favoriser et de rendre possible les méthodes actives d'enseignement-apprentissage.

En réalité, le modèle LMD exige une « liberté » dans le champ académique (aussi bien pour les enseignants que pour les étudiants), il nécessite une pédagogie particulière, avec une formation concurrentielle, ce qui suppose donc un environnement universitaire favorable et des conditions de travail propices.

Ce modèle exogène captive et séduit par les enjeux importants qui le structurent. Il marque une avancée réelle de l'internationalisation ou de la globalisation de l'Enseignement Supérieur. Après la mondialisation économique

(triomphe du libéralisme économique) et la mondialisation politique (triomphe de la démocratie), c'est aujourd'hui le tour de la mondialisation académique avec l'harmonisation des systèmes académiques. Mais, importé dans les universités africaines, apparemment « mal préparées », le modèle LMD semble être encore un luxe, même si de nombreux universitaires africains, très enchantés, trouvent dans cette « dynamique du dehors » une « porte de sortie » de la crise universitaire qui perdure depuis la décennie 90. Au Cameroun, où les autorités académiques ont adopté ce système LMD, les plus avertis éprouvent des craintes et des inquiétudes réelles. Est-il effectivement question du système LMD tel que défini et voulu à Bologne ou alors s'agit-il d'un « bricolage » ou d'une tentative d'appropriation ? Peut-on véritablement parler du système LMD dans un champ académique africain ou camerounais où les enjeux politiques phagocytent et limitent encore la recherche et les libertés académiques ? Les tentatives de réponses à ces questions ont été obtenues à partir d'une observation sociologique des universités du Cameroun.

Les tentatives d'appropriation du système LMD au Cameroun

Un aperçu sur les dispositions institutionnelles

L'adoption du système LMD au Cameroun a été précédée par des mesures institutionnelles élaborées de manière synergique par l'ensemble des pays de la zone CEMAC (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale). Le 11 février 2005 à Libreville, les Chefs d'État de la CEMAC faisaient une Déclaration sur la construction de l'espace CEMAC de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Formation professionnelle. Cette Déclaration considérait le système LMD comme un facteur d'intégration dans la sous-région Afrique centrale. Cette volonté politique exprimée par les Chefs d'État d'Afrique centrale a favorisé au Cameroun l'adoption de la Décision n° 06/0321/MINESUP/CAB/IGA/CJ du 16 mai 2006 portant création des organes opérationnels pour la mise en place du système LMD. À côté de cette Décision ministérielle, deux réunions de concertation ont été organisées respectivement le 20 et le 26 septembre 2007. Elles regroupaient les Recteurs des universités d'État, les Vice-Chancellors et les responsables du MINESUP. L'ordre du jour insistait essentiellement sur « les modalités de mise en place progressive, méthodique, participative et maîtrisée du système LMD ». Ces réunions de concertation marquaient une matérialisation de la volonté du « père de la nation », qui avait prescrit le démarrage effectif du LMD dans son discours à la nation à la veille de la fête de la jeunesse, le 10 février 2007. Mais, la grande avancée a été marquée par la Circulaire ministérielle n° 07/0003 MINESUP/CAB/IGA/ du 19 octobre 2007 ; celle-ci a précisé les dispositions relatives au cadrage général du système LMD dans l'ES au

Cameroun. Cette dernière circulaire a été donc un véritable dispositif théorique pour l'adoption du LMD au Cameroun. Elle a défini entre autres éléments, la justification du passage au système LMD, les objectifs généraux et spécifiques, les stratégies et les mesures transitoires, les principes de la structuration de la formation et surtout l'agenda de mise en œuvre de cette nouvelle donne universitaire.

Les autorités du MINESUP et des universités ont défini l'agenda de mise en place du système LMD au Cameroun en trois phases principales. La phase dite de démarrage a commencé cette année académique (2007-2008) et concerne la Licence 1 et le Master 1. Une prochaine phase dite de consolidation va s'étendre au cours de l'année académique 2008-2009 et embrassera la Licence 2 et le Master 2. La phase terminale est programmée pour l'année académique 2009-2010. Cette phase terminale verra l'intégration de tous les cycles universitaires au modèle LMD. Cette même année, les universités camerounaises délivreront les premiers diplômes du cursus Licence et du cursus Master.

En réalité, ces dispositifs théoriques d'adoption du modèle LMD intéressent par leurs multiples rubriques denses et fortement élaborées. Mais, si à la suite de la Décision n° 06/0321/MINESUP/CAB/IGA/CJ du 16 mai 2006, des « organes opérationnels » pour la mise en place du projet LMD ont été créés, sur le plan pratique, c'est encore une totale invisibilité. Comment ces organes dits « opérationnels » trouveront-ils les moyens de leur politique, dans un environnement universitaire pauvre et dénué ? Comment vont-ils résoudre les problèmes urgents et prioritaires liés aux libertés académiques, aux commodités universitaires ou aux enjeux politiques ? Qu'est-ce qui justifie cet engouement du politique pour l'adoption du modèle LMD, alors même que les universités souffrent encore d'une rareté des moyens matériels et humains ? Quels peuvent donc être les enjeux manifestes ou latents qui structurent la politique du LMD au Cameroun particulièrement ?

Les enjeux politiques et symboliques du système LMD au Cameroun

Les autorités politiques et universitaires du Cameroun manifestent un intérêt certain pour le système LMD. L'implication personnelle du chef de l'Etat dans le choix et l'application de ce nouveau modèle académique suscite davantage de questionnements, lorsqu'on sait que l'autonomie des universités et les libertés académiques ont été très souvent limitées par le politique. Quels intérêts réels ou supposés le politique trouve-t-il dans la réforme LMD ? Lorsqu'on s'intéresse au contenu de la circulaire ministérielle n° 07/0003 MINESUP/CAB/IGA/ du 19 octobre 2007, la justification avancée pour l'adoption du système LMD est que « le contexte mondial de globalisation des échanges et de promotion du savoir amène les États africains, à l'instar de leurs homologues de l'Union

Européenne et de l'Asie Pacifique, à repenser en profondeur le système de formation universitaire ainsi que les programmes et les méthodes d'enseignement ».

L'adoption du LMD au Cameroun, comme dans d'autres pays d'Afrique, peut donc être compris comme un phénomène de la mondialisation. Celle-ci n'est pas seulement un fait économique, elle a affecté tous les champs de production sociale y compris le champ universitaire. La production, la gestion, la circulation et la consommation des savoirs s'inscrivent désormais dans une logique du global. Le système LMD serait donc aujourd'hui la marque constructive d'un espace universitaire mondial unique. Les universités africaines qui sont restées imitatives, mimétiques, répétitives et consommatrices des savoirs, des modèles produits et opérationnalisés au centre, ne pouvaient donc pas échapper au LMD, réalité mondialisée. Elles doivent désormais tenter de l'approprier.

Au Cameroun, dans leurs tentatives d'appropriation du LMD, les leaders politiques et universitaires ont défini trois objectifs généraux qui déterminent l'enjeu même de l'adoption du système LMD. Dans les dispositions relatives au cadrage du LMD, la circulaire ministérielle n° 07/0003 MINESUP/CAB/IGA/ du 19 octobre 2007 stipule que :

« La finalité du système LMD est tour à tour:

- Le développement par la contribution à la croissance de l'économie nationale et la promotion de l'emploi des diplômés ;
- Le développement social, culturel et humain par la formation d'une nouvelle génération de cadres dotés d'une solide formation citoyenne et aptes à répondre aux défis du millénaire aux plans national et de la sous-région de l'Afrique centrale ;
- La promotion de la formation à la recherche et par la recherche comme facteur d'appui au développement en partenariat avec les milieux économiques et sociaux. »

Ces « objectifs généraux » s'accompagnent d'un ensemble d'objectifs spécifiques dont l'enjeu global est d'utiliser le LMD comme « un instrument d'opérationnalisation du triple espace de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la formation professionnelle dans la sous région Afrique centrale ». Les leaders politiques et universitaires camerounais entendent, à travers cette réforme, atteindre « une université mieux pilotée, mieux gérée, mieux évaluée, génératrice d'une Afrique forte et compétitive aux plans national, sous régional et international ».

Pour le ministre de l'ES du Cameroun,

Le LMD apparaît comme une nouvelle donne éducative par laquelle l'Université, à travers ses missions et ses activités d'Enseignement, de Recherche et de Formation professionnelle initiale et continue, retrouve sa vocation originelle. Avec le système LMD, l'objectif stratégique est un étudiant = un emploi (Propos recueillis dans *Supinfos* n° 6, décembre 2007).

Dans un entretien accordé au journal camerounais *Mutations* en date du 20 juillet 2006, le Vice-Recteur chargé de l'Enseignement et responsable de la « mise en place du système LMD » à l'Université de Yaoundé II soutient que: « Le système LMD est vraiment une chance pour l'Université (...). C'est une chance d'ouverture à l'extérieur, vers un monde professionnel ». Pour cet universitaire, le système LMD se fera, « en permettant à l'étudiant d'intervenir pour parfaire le programme en fonction de son projet professionnel futur ».

Dans leurs discours, les autorités universitaires mettent l'emphase sur le fait que:

Le LMD se présente comme un atout pour la relance économique du Cameroun, car l'amélioration des conditions de la population et la réduction durable de la pauvreté y trouvent un terrain fertile par le biais de la production d'une main d'œuvre abondante de bonne qualité et capable d'une grande compétitivité à l'échelle internationale. (Enseignant, Université de Yaoundé I, propos recueillis dans *Supinfos* n° 6, décembre 2007).

Le politique s'approprie donc le système LMD comme un vecteur de la dynamique sociale, une plate-forme susceptible de sortir, à travers l'innovation scientifique, technologique et managériale, l'Enseignement Supérieur camerounais de son « enclavement ».

Ces dispositions et ces enjeux définis en amont par les leaders politiques et universitaires présentent une pertinence réelle mais, une analyse des perceptions des acteurs de base, à savoir les enseignants, les étudiants et les responsables d'universités, révèlent des avis partagés.

L'adoption du système LMD au Cameroun : une adhésion mitigée des acteurs de base ?

D'un point de vue sociologique, il apparaît intéressant d'analyser les perceptions ou les opinions des acteurs de base (enseignants, étudiants) du système LMD dans les universités. S'il est facile de définir les priorités en amont, il convient cependant de noter que leur visibilité et leur opérationnalisation incombent aux

acteurs de base, voilà pourquoi, il est nécessaire de connaître les considérations sociologiques que ces derniers construisent autour du nouveau modèle.

« Le système LMD a des atouts indéniables pour les universités africaines en général. Son adoption permettra un transfert des savoirs et des savoirs faire entre le champ académique et le monde des entreprises (...) Sur le plan international, je pense qu'il peut être un facteur d'intégration dans le marché international de travail. Je trouve à mon avis que le LMD est un réel facteur accélérateur pour la mondialisation de l'Enseignement Supérieur en général. Il est important que nos universités soient au diapason des structures d'enseignement modernes (...). Je pense que la nouvelle dynamique que nous apporte le système LMD mérite qu'on y accorde un intérêt » (enseignant, Université de Yaoundé I).

« Pour moi, le système LMD a une pertinence indéniable, du fait qu'il uniformise les diplômes décernés entre le Nord et le Sud. Il peut être une solution à la fuite des cerveaux dont souffre l'Afrique aujourd'hui. Il pourra faciliter un accroissement des ressources humaines pour un développement local durable. Mais, je dois le préciser, ces aspects positifs ne pourront devenir des acquis que si l'Etat procède à des réformes importantes pour assurer les équipements et les infrastructures dans nos universités et à tous les niveaux. Pour ma part, il y a beaucoup à faire. Si l'Etat procède à des réformes réelles (équipement des laboratoires, bourses aux étudiants, amélioration des salaires des enseignants, construction des amphithéâtres...), le nouveau système profitera sans doute à la fois aux étudiants, aux parents, aux enseignants, aux entreprises et aux pays africains en général (...) » (enseignant, Université de Dschang).

Pour ces personnes ressource, le système LMD se présente comme un cadre académique idoine. Il est une « mutation historique », une réelle nécessité pour la redynamisation et la professionnalisation de l'Enseignement Supérieur africain en général. Cette perception positive du modèle LMD est partagée par bien d'enseignants interrogés, qui pensent qu'il peut être un point d'appui pour un nouveau décollage des universités camerounaises et africaines. Certains responsables (Doyens de facultés, Chefs de départements...) parlent même d'une « chance », d'une « opportunité » pour assurer la réforme et la redynamisation du système universitaire camerounais.

Pour les étudiants, alors que la majorité reste incapable de donner une argumentation intéressante du système LMD, seuls quelques uns, plus éveillés, disent comprendre ce nouveau modèle et y trouver leur intérêt. Pour un échantillon de 30 étudiants rencontrés (tous les niveaux confondus), 20 enquêtés se sont montrés incapables de donner une argumentation juste et acceptable du nouveau

système. A titre indicatif, l'on peut retenir les propos de cet étudiant de l'Université de Dschang:

« Depuis cette année, on parle du système LMD. (...) Mais je ne peux pas vraiment vous expliquer les orientations fondamentales du LMD. Les autorités nous disent que les étudiants auront beaucoup de facilités pour leurs études. Nous espérons effectivement que les choses vont changer favorablement (...) ».

Aucun des étudiants interrogés n'a été capable ni de rattacher le système LMD à son origine ou à son contexte historique, ni même de donner ses orientations de fond. Ils savent globalement que désormais à l'Université, on parle de trois diplômes à savoir la Licence, le Master et le Doctorat. Mais, ils sont incapables de donner des précisions suffisantes sur les mutations qu'apporte le modèle LMD dans leur cursus universitaire. Seuls quelques-uns y trouvent et manifestent leur intérêt.

« Dans le nouveau système LMD, je sais que les étudiants ont la possibilité d'obtenir de grands diplômes au bout d'un parcours que je trouve bien court. Au bout de 8 années d'études universitaires seulement, vous pouvez avoir le Doctorat. Donc, si vous entrez à l'université à 15 ans comme certains jeunes, à 23 ans vous êtes Docteur. Pour moi, je trouve cela assez intéressant (...) » (étudiant, Université de Yaoundé I).

À côté de ces multiples points positifs soulevés par certains informateurs, d'autres se montrent plus prudents ou passifs et émettent plutôt des craintes et des réserves vis-à-vis de la nouvelle réforme.

« Les universités africaines sont en train d'embrasser le système LMD sous le prétexte de la mondialisation de l'Enseignement supérieur mais qu'est-ce que nous avons fait pour nous préparer et pour préparer nos étudiants ? C'est encore un système de dépendance continue dans lequel nous engageons nos universités (...) » (enseignant, Université de Yaoundé I).

« Les enjeux du système LMD sont très importants mais il faut d'abord que nos universités se dotent des moyens nécessaires pour créer un environnement universitaire favorable. Sinon, nous risquons de nous engager sur une voie encore plus difficile (...) » (enseignant, Université de Dschang).

« C'est difficile, notre système LMD, nous faisons un Master recherche et non un Master professionnel. C'est déplorables, il n'y a pas de stage en entreprise, il n'y a pas d'infrastructures pour des travaux pratiques, c'est bien difficile » (étudiant, Université de Dschang).

« Avec les facilités supposées du LMD, le Cameroun devra connaître rapidement un "boom" de diplômés de niveau Master et Doctorat qu'il sera encore plus difficile d'absorber par un contexte social d'emploi limité et précaire. Cette généralisation des diplômés de haut niveau sera susceptible de créer des malaises sociaux, si l'on sait que dans le contexte de formation LMD, les jeunes étudiants sont nourris de grands espoirs professionnels » (enseignant, Université de Yaoundé I).

Les craintes de ces universitaires sont réelles et pertinentes. Elles rejoignent la principale hypothèse du présent travail qui repose sur l'adoption « prématurée » du système LMD par les universités de la sous-région Afrique centrale.

C'est vrai que les cadres universitaires camerounais parlent de « chance », de « porte de sortie » ou de « solution de sauvetage » mais les obstacles susceptibles d'entraver ce projet restent visibles. L'on peut comprendre pourquoi ces responsables tiennent à l'adoption du système LMD quelles que soient les mauvaises conditions d'appropriation. C'est un projet dont l'enjeu est devenu politique et qui relève désormais de la volonté du « Père de la nation ». Celui-ci a prescrit le démarrage effectif du projet LMD dans son discours à la nation le 10 février 2007, veille de la fête de la jeunesse. Ce démarrage du système LMD s'inscrit dans une logique de restructuration globale où « il faut transformer radicalement l'image de l'Enseignement supérieur » (Paul Biya, message à la jeunesse, 10 février 2007).

Il est donc clair que les responsables des universités camerounaises feront abstraction aux dysfonctionnements criards de leur environnement de recherche pour commenter le système LMD comme une « chance » ou « une porte de sortie ». Il s'agit avant tout d'un jeu ou d'une adhésion politique et idéologique. Sinon, comment parler de « chance » dans un contexte où les étudiants, premiers bénéficiaires du système LMD, ne maîtrisent même pas ses logiques et ses contraintes. N'ayant pas encore intériorisé (faute de forums et de séminaires d'imprégnation sérieux) la philosophie et les principes de ce « projet désincarné », beaucoup d'étudiants comptent « faire avec » c'est-à-dire s'adapter au processus. Dans une position de minorité sociologique, les étudiants n'ont que deux possibilités, se soumettre aux exigences du système LMD ou subir une élimination académique. C'est vrai qu'on a eu des cas où les étudiants ont développé des ripostes ouvertes³ (grèves, pétitions...) mais, dans un environnement sociopolitique peu favorable, leur marge de manœuvre est généralement limitée et les expose plutôt à des répressions ou à des massacres.

Une adoption prématurée du système LMD dans les universités du Cameroun

La présente réflexion est partie de la précarité des universités camerounaises pour s'interroger sur la faisabilité et la fiabilité de l'adoption du projet LMD. Malgré la volonté politique traduite par de multiples circulaires ministérielles, il ressort des différents constats de terrain une véritable inadéquation ou incompatibilité entre l'état des universités et les exigences du système LMD. En réalité, comment va-t-on appliquer le modèle LMD dans un contexte universitaire camerounais où les installations infrastructurelles sont totalement insuffisantes et précaires ? Où les enseignants qualifiés constituent une « denrée » rare ? Comment va-t-on assurer la mobilité interuniversitaire d'un nombre pléthorique d'étudiants non boursiers ? Comment va-t-on convaincre les collègues des universités européennes et américaines de venir officier dans un environnement universitaire embrigadé par une domination des pouvoirs en place, où les libertés académiques sont simplement bafouées ? La science, pour s'éclorer, a besoin d'une situation de liberté et de paix. Il ne saurait évidemment avoir meilleure production des connaissances par des esprits et des corps « enchaînés », oeuvrant dans des institutions dépourvues d'autonomie, dans un environnement où les « libertés académiques » et les « franchises universitaires » restent non organisées ou contrôlées par un État prédateur (Mangu 2005 ; Niang 2005).

Ces préoccupations et ces interrogations analytiques ne sont pas exhaustives. Elles peuvent être largement développées. Elles permettent surtout de réfléchir et de comprendre que les enjeux importants du modèle LMD tels que voulu à Bologne ne sont pas encore à la portée des universités du Cameroun. Peut-être que les universités émergentes de l'Afrique du Nord ou de l'Afrique du Sud, par le fait que ces pays sont sur le chemin du développement, peuvent relever le défi ; mais, les universités de la sous-région Afrique centrale ou du Cameroun précisément, se situent encore au « creux de la vague pour ce qui est de l'existence de ressources en matière grise » (Niang 2005:78). Dans ce contexte de précarité, une mauvaise appropriation du modèle LMD peut plutôt avoir des effets pervers significatifs sur nos universités.

Vers un assujettissement continu de l'Enseignement supérieur africain ?

L'appropriation du modèle LMD s'annonce bien difficile pour des universités « mal préparées ». Au Cameroun, le Master 1 introduit dans l'année académique (2007-2008) pose déjà pas mal de problèmes. Des étudiants ayant obtenu une licence dans l'ancien régime avec le système des unités de valeurs, ont été reversés dans le nouveau système, sans avoir bénéficié des mesures transitoires nécessaires. À l'Université de Dschang, le département de Géographie, en

partenariat avec l'Université de Toulouse Le Mirail (France), avait embrassé le système LMD depuis 2004. Il a délivré depuis l'année (2006-2007) les premiers diplômes de Master 2. Mais, il s'agit là encore d'un programme de Master approximatif où les étudiants n'ont véritablement pas bénéficié des importants atouts du modèle LMD. Les observations font comprendre en réalité que les universités camerounaises connaissent et connaîtront encore une difficile appropriation du modèle LMD. C'est vrai qu'il ne s'agit pas de faire une copie servile de ce modèle exogène mais, l'on doit reconnaître qu'on n'admettra pas aussi que les universités du Sud en général fassent une sorte de « bricolage » qu'elles qualifieraient faussement de système LMD. Un arrimage honnête au processus de Bologne exige une prise en compte de ses grands traits, de ses contraintes et de son originalité.

Un « bricolage » ou une mauvaise appropriation du système LMD dans les universités africaines en général peut avoir pour incidence la médiocrité de la formation et de la production scientifique. Les étudiants qui, dans un contexte de pauvreté, n'auront pas de bourses pour une réelle possibilité de mobilité, obtiendront des diplômes de Master ou de Doctorat qui seront loin des codes originaux du système LMD. Ce processus international a ses logiques, ses principes et son idéologie. Si les universités du Centre ont des ressources suffisantes pour piloter ce système dans toutes ses composantes (professionnalisation de la formation, mobilité des universitaires, capacité réelle d'excellence...), les universités de la Périphérie se retrouvent encore dans une position de précarité et de dépendance.

Les universités du Sud, incapables de s'approprier efficacement le LMD, produiront des diplômes approximatifs, « illisibles » et discutables dans le champ international. Ceci augmentera davantage la fracture scientifique déjà existante entre le Sud et le Nord. Avec des diplômes discutables, les jeunes africains se trouveront encore dans une situation de dépendance continue face aux divers choix stratégiques et aux grands défis politiques, économiques, sociaux et culturels qui interpellent la communauté internationale. Il s'agira d'un véritable assujettissement de nos universités africaines.

Conclusion

Si le système LMD apparaît aujourd'hui comme un passage pour l'internationalisation et la globalisation de l'Enseignement supérieur, il faut cependant noter que son adoption se fait à des vitesses contradictoires et fragmentées. De nombreux pays africains comme le Cameroun, qui trouvent dans ce processus de Bologne une stratégie de « sauvetage » pour leur Enseignement supérieur défectueux, ne partent pas très favoris. C'est vrai qu'il faut éviter l'afropessimisme et s'empêcher de dire que l'ES camerounais est encore « mal

parti » mais, l'on peut tout au moins être réaliste et soutenir que les exigences du processus de Bologne apparaissent incompatibles avec la situation critique de l'ES au Cameroun.

Peut-être allons-nous bafouer les logiques originales et originelles du modèle LMD, ceci pour construire un système LMD propre et adapté aux mauvaises conditions de l'académie camerounaise. Si tel est le cas, devons-nous donc encore parler du système LMD ? Ou alors d'un « bricolage » du système LMD ? Ce système présente des atouts réels, ses enjeux sont multiples et ont été démontrés mais, son adoption par les universités du Cameroun semble bien « prématurée ». Dans un environnement universitaire éclaté, dénué et dominé par la faiblesse des infrastructures, une mauvaise appropriation de ce modèle exogène peut aboutir plutôt à un assujettissement et à un affaiblissement de l'ES camerounais et africain. Globalement, une adoption efficace du système LMD doit être précédée d'une indispensable « purification académique⁴ ».

Notes

- 1 Depuis l'avènement de la crise économique des années 90, l'État a supprimé la bourse des étudiants. Aujourd'hui ceux-ci doivent au contraire s'acquitter des « droits universitaires » qui s'élèvent à 50 000 F CFA. Pour se procurer ces « droits », beaucoup sont obligés d'exercer au sein du campus de petits métiers (photocopie, photographie, restaurant, call box...) parallèles aux études. Nous avons rencontré des étudiants en cycle de recherche, qui n'ont pas toujours une réelle possibilité financière (300 F CFA) pour surfer à Internet ne serait-ce qu'une heure chaque jour.
- 2 Le coût de la formation dans l'enseignement supérieur privé est très élevé par rapport au coût normal de la formation supérieure au Cameroun. Alors que les frais de scolarité annuels s'élèvent à 50 000 F CFA dans les universités publiques, dans les instituts supérieurs privés, le candidat débourse des frais de scolarité compris entre 600 000 F CFA et 1 500 000 F CFA en fonction de la filière professionnelle choisie. Pour une formation par exemple dans une filière de médecine ou de pharmacie à l'Université des Montagnes, le candidat doit déboursier 1 000 000 de F CFA chaque année.
- 3 Au cours du mois de juin 2008, le *Cameroon Universities News (CAMUNE)*, bimensuel d'informations et de réflexions des étudiants de l'Université de Yaoundé I, a publié dans son n° 00, un dossier important titré « LMD 6 mois après... Entre peurs, rumeurs et inquiétudes ». Bien que ce bimensuel ait une crédibilité scientifique limitée, il faisait néanmoins ressortir à grands traits, les doutes et les inquiétudes des anciens étudiants de maîtrise, DEA et DESS qui ne sont pas toujours suffisamment renseignés sur les mesures transitoires auxquelles ils doivent faire face.
- 4 La « purification académique » implique ici tout ce qu'il faut pour une appropriation efficace du système LMD. Nous y mettons l'équipement des laboratoires et des bibliothèques, l'ouverture des centres multimédias, l'octroi des bourses aux étudiants, l'amélioration des salaires des enseignants, la construction des amphithéâtres, la facilitation des écoles doctorales...

Références

- Aka Kouame., 2002, « Exode des compétences et développement des capacités : quelques réflexions à partir du cas camerounais », *Mots pluriels*, n° 20 février 2002. (http://www.arts.uwa.edu.au/Mots_pluriels/MP2002ag.html).
- Akam, N. et Ducasse, R., 2002, *Quelle université pour l'Afrique ?* Aquitaine : Éd. MSHA.
- Balandier, G., 1971, *Sens et puissance*, Paris:Quadrige / PUF.
- Bayart, J.-F., 1989, *L'État en Afrique : la politique du ventre*, Paris:Fayard.
- Bayart, J.-F. et al., ed., 1999, *La criminalisation de l'État en Afrique*, Paris : Éditions Complexes.
- Cameroon Universities News* n°00 juin 2008, *Bimensuel d'informations et de réflexions des universités*.
- Coleman, J. et Court, D., 1993, *University Development in the Third World, the Rockefeller Foundation Experience*, New York: Pergamon Press.
- Diouf, M. et Mamdani, M., ed., 1994, *Liberté académique en Afrique*, Dakar : CODESRIA et Paris : Karthala.
- Djiffack, A., 2002, « Exil et identité : L'Afrique sous la coupe réglée de l'occident », *Mots pluriels*, n° 20 février 2002. (http://www.arts.uwa.edu.au/Mots_pluriels/MP2002ag.html).
- Idiata, F. D., 2006, *L'Afrique dans le système LMD (Licence-Master-Doctorat), le cas du Gabon*, Études africaines, Éducation Afrique noire Gabon.
- Tcheuyap, A., 2002, « Requiem pour le développement ? Migrations des compétences et responsabilités », *Mots pluriels*, n° 20 février 2002. (http://www.arts.uwa.edu.au/Mots_pluriels/MP2002ag.html).
- Tsafack Nanfosso, R., 2006, « La dynamique de l'enseignement supérieur privé au Cameroun », *Journal of Higher Education in Africa* vol. 4, n° 2, CODESRIA, pp. 99-122.
- Ziegler, J., 1980, *Retournez les fusils*, Paris:Seuil.